



GAB 44

LES AGRICULTEURS BIO
DE LOIRE-ATLANTIQUE

Règlement d'inscription

(Mai 2023)

« Annuaire des produits bio de Loire-Atlantique »

Présentation de l'Annuaire :

L'objectif de cet annuaire est de recenser les points de vente de produits fermiers bio en Loire-Atlantique afin de valoriser la diversité et la proximité de ces produits. Il permettra de rappeler les intérêts du bio local : pour la planète, la santé, le juste prix.

Par défaut les informations seront dupliquées sur le site internet Bon Plan Bio (sauf demande expresse de votre part).

Contenu de l'annonce :

L'annonce comprend

- Le nom et les coordonnées de la ferme
- L'offre de produits bio
- La liste des points de vente et les horaires de distribution

Modalités pour apparaître dans l'annuaire :

Producteurs – rices bio	Être certifié « Agriculture Biologique » (fournir le certificat) ou en dernière année de conversion. Avoir au moins 50% de son CA en bio ou en dernière année de conversion.	<u>Adhérents</u> : compris dans les services de l'adhésion <u>Non adhérents</u> : 250€TTC
Magasin à la ferme	Référencement de ces magasins fermiers si a minima 50% du CA est réalisé grâce à la vente de produits bio (un justificatif peut être demandé)	Magasin à la ferme : 160€ TTC
Magasin spécialisé	Référencement de ces magasins spécialisés si a minima 50% du CA est réalisé grâce à la vente de produits bio (un justificatif peut être demandé)	<200 m2 : 250€ TTC >200m2 : 400€ TTC
AMAP	Référencement sur demande de l'AMAP	Gratuit pour le AMAP adhérente à l'inter AMAP 44
Artisan/ transformateur (meunier, boulangier, charcutier, ...), épicerie, restaurant	Référencement si a minima 50% du CA est réalisé grâce à la vente de produits bio (un justificatif peut être demandé)	<u>Adhérents</u> : compris dans les services de l'adhésion <u>Non adhérents</u> : 250€TTC

La commission communication se réserve le droit d'écarter toute candidature qui ne remplirait pas les conditions mentionnées ou délibérément erronées.

Diffusion de l'outil :

Il sera imprimé environ 10 000 exemplaires.

Il sera diffusé auprès de tous les producteurs et lieux cités dans l'annuaire, des Mairies, du grand public lors des évènements ou des défis Foyers à Alimentation Positive, auprès des structures partenaires, des CPIE, ...